



## MODÈLE D'IMPRIMES ANALYSE DES OFFRES

Code : 5.1.1 MOD2

Date de rédaction : mai 2013

Version : lundi 9 septembre 2013

Version validée par le COPIL

## Note aux lecteurs

Les prescriptions techniques générales s'appliquent aux opérations à réaliser en Haïti et relevant du champ de compétence de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). Elles constituent un référentiel, certaines à portée réglementaire, nationale, technique et sectorielle, d'autres ayant un rôle d'information et de support complémentaire.

Les documents à portée réglementaire, nationale, technique et sectorielle sont :

- **Les Fascicules Techniques** indiquant les principes obligatoires et les prescriptions communes à une sous thématique technique ;
- **Les Directives Techniques** prescrivant les règles minimales imposées pour la conception et la réalisation ainsi que la gestion d'ouvrages spécifiques.

Tout propriétaire et/ou réalisateur est tenu de respecter au minimum les prescriptions qui y sont indiquées. Toute dérogation devra faire l'objet d'une autorisation au préalable et par écrit de la DINEPA.

Les documents ayant un rôle d'information et de support complémentaire, sont :

- Les fiches techniques et Guides techniques présentant ou décrivant des ouvrages ou des actions dans les différentes thématiques ;
- Les modèles de règlements d'exploitation ou de gestion ;
- Les modèles de cahiers des clauses techniques particulières, utilisables comme « cadres - type » pour les maîtres d'ouvrages et concepteurs ;
- Divers types de modèles de documents tels que procès verbaux des phases de projet, modèles de contrat ou de règlement, contrôle de bonne exécution des ouvrages, etc.

Ces documents ayant un rôle d'information et de support complémentaire sont compatibles avec la réglementation imposée et peuvent préciser la compréhension des techniques ou fournir des aides aux acteurs.

Le corps de texte de ce modèle de document comporte des éléments qui doivent être adaptés lors de l'utilisation pour un projet précis. Ce texte, surligné en couleur, doit donc être modifié par l'utilisateur (par exemple les quantités, la commune, etc...).

Le présent référentiel technique a été élaboré en 2012 et 2013 sous l'égide de la DINEPA, par l'Office International de l'Eau (OIEau), grâce à un financement de l'UNICEF.

Dépôt légal 13-11-521 Novembre 2013. ISBN 13- 978-99970-51-80-6.

Toute reproduction, utilisation totale ou partielle d'un document doit être accompagnée des références de la source par la mention suivante : *par exemple* « extrait du référentiel technique national EPA, République d'Haïti : *Fascicule technique/directives techniques/etc. 2.5.1 DITI* (projet DINEPA-OIEau-UNICEF 2012/2013) »

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Ce document correspond à l'analyse préliminaire des offres des soumissionnaires et est soumis à la commission d'attribution, il sera annexe au PV d'attribution

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

■ Désignation de l'acheteur public:

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)*

■ Identification de la commission chargée de l'analyse des offres :

*(Indiquer les noms des personnes désignées pour réaliser l'analyse des offres.)*

**B - Objet de la consultation.**

*(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)*

**D - Offres reçues.**

■ Nombre de plis reçus :

▪ dans les délais : ..... *(nombre)*.

▪ hors délais : ..... *(nombre)*.

■ Liste des offres reçues dans les délais :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement

(\*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

(\*\*) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

## E - Analyse des offres.

### Marché total / Lot n°1 (rayer la mention inutile)

**NB** : reproduire le chapitre E pour chaque lot.

■ Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Critères	Conformité ou classement	Précision sur la notation ou les indicateurs d'analyse
1 / Prix	Classement	
2 /		
3 /		
4 /		
...		

**E1 – Critère n°1** : .....

Critère n° 1	Candidat n°.....	Candidat n°.....	Candidat n°.....	Candidat n°.....
<b>Prix</b>	Préciser la note obtenue ou le classement	Préciser la note obtenue ou le classement	Préciser la note obtenue ou le classement	Préciser la note obtenue ou le classement

Résumé de l'analyse :

N° Annexes éventuellement concernées :

**E2 – Critère n°2** : .....

<b>Critère n° 2</b>	Candidat n°.....	Candidat n°.....	Candidat n°.....	Candidat n°.....
<b>Note attribuée ou recevabilité</b>				

Résumé de l'analyse :

N° Annexes éventuellement concernées :

**E3 – Critère n°3 :** .....

<b>Critère n° 3</b>	Candidat n°.....	Candidat n°.....	Candidat n°.....	Candidat n°.....
<b>Note attribuée ou recevabilité</b>				

Résumé de l'analyse :

N° Annexes éventuellement concernées :

**NB :** ajouter autant de critères que nécessaire.

#### E4 - Classement des offres.

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

Pondération	Nom du candidat	Nom du candidat	Nom du candidat	Nom du candidat
<b>Critère n°1</b> <i>Classement</i>				
<b>Critère n°2</b> <i>Recevabilité</i>				
<b>Critère n°3</b> <i>Recevabilité</i>				
...				
<b>BILAN du classement et exclusions</b>				

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

<b>N° de classement des offres examinées</b>	<b>Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)</b>
1	
2	
3	
4	

## F - Proposition d'attribution.

*NB : reproduire les paragraphes suivants pour chaque lot.*

LOT n° ..... : .....

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché public au candidat suivant :

■ Identité du candidat retenu :

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....

■ Motifs du choix de l'offre proposée :

## G - Proposition de déclaration sans suite ou d'infructuosité.

**NB** : reproduire un chapitre par lot.

LOT n° ..... : .....

Après examen des offres, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice de déclarer la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

sans suite

infructueuse

pour les motifs suivants :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

## H – Nom et Signature des membres de la commission chargée de l'analyse des offres

A , le

Signature